

CA1
EA925
C12

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01029796 1

#28/juil.'74
DOCS

CANADA

d'aujourd'hui

Charlottetown val-d'or

KAMLOOPS Portage-la-Prairie
louisbourg

TUKTOYAKTUK yellowknife

MISSISSAUGA MEDICINE HAT INUVIK
FREDERICTON

saskatoon DALHOUSIE

perce SAINTÉ-ROSE-DU-DÉGELÉ

nanaimo thunder bay

Come By Chance torontò

ANTIGONISH ANJOU cornwall Chateauguay

6 juin 1944 : le débarquement de Normandie 🇨🇦 la
 bibliothèque scientifique nationale 🇨🇦 peintres hyper-
 réalistes 🇨🇦 l'équipement hydro-électrique de la baie
 James 🇨🇦 les murales, ou l'art dans la rue 🇨🇦 un centre
 culturel canadien à Bruxelles 🇨🇦 ce que disent les noms
 de lieux 🇨🇦

La publicité à Radio-Canada

La publicité devrait disparaître progressivement de la radio et de la télévision d'État. En ce qui concerne la radio-diffusion, Radio-Canada se propose de la supprimer prochainement. La société d'État y perdra deux millions de dollars, soit 4 p. 100 de ses recettes commerciales. Pour la télévision, c'est le Conseil de la radio-télévision canadienne, organisme public qui régleme la radio-télévision publique et privée, qui l'a recommandé à Radio-Canada en lui renouvelant pour cinq ans sa licence d'exploitation. Le Conseil a posé en effet comme condition que, pendant la durée de la licence, le temps total accordé à la publicité sera réduit de moitié, c'est-à-dire que la durée des messages passera de dix minutes à l'heure à cinq minutes à l'heure, « à raison d'une minute de moins à l'heure par année ». A partir du 1er octobre prochain, Radio-Canada ne devra pas diffuser de messages publicitaires au cours des émissions télévisées destinées aux enfants (moins de treize ans). La publicité télévisée fournit à Radio-Canada cinquante millions de dollars,

CANADA d'aujourd'hui

18 rue Vignon, 75009 Paris

Organe d'information des ambassades du Canada.

Juillet 1974. N° 28

Nos lecteurs sont priés de nous signaler leurs changements d'adresse (avec code postal); joindre la dernière étiquette d'expédition.

Photos: Archives publiques du Canada, Belga (Bruxelles), Bruce Kane (Ottawa), George Cree/Presse Canadienne (Toronto), Office national du film, Société d'énergie de la baie James (Montréal).

Imprimé en Belgique par Brepols, Turnhout.

soit le cinquième de ses ressources. L'essentiel de son budget annuel est constitué par une subvention votée par le Parlement (225 millions de dollars, soit environ 1 milliard de francs français).

Recherches pétrolières

Une grande activité de recherche pétrolière règne cet été, dans l'océan Atlantique, au large des côtes canadiennes du Labrador, de l'île de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. Sur une superficie de



plus de 1 million de kilomètres carrés, six plates-formes de forage offshore travaillent jusqu'à six cents kilomètres du rivage. D'après les estimations des géologues, les réserves de cette zone seraient comprises entre 22 et 47 milliards de barils de pétrole.

Élections en Nouvelle-Écosse

Les élections qui ont eu lieu en avril dernier pour le renouvellement des quarante-six sièges de l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse ont transformé en majorité absolue la majorité relative que le parti libéral avait acquise en 1970. Sans accroître la proportion de ses voix (46 p. 100), le parti de M. Gerald Reagan, premier ministre, a pris huit sièges (23 + 8 = 31) au parti conservateur, qui en a perdu neuf (21 - 9 = 12). Le Nouveau parti démocratique, de tendance travailliste, a gagné un siège (2 + 1 = 3) et beaucoup progressé en pourcentage des voix. Peuplée de huit cent mille habitants (4. p. 100 de la population du Canada), la Nouvelle-Écosse borde l'Atlantique en une série de promontoires échanrés. Tournée vers la mer - Halifax, sa capitale

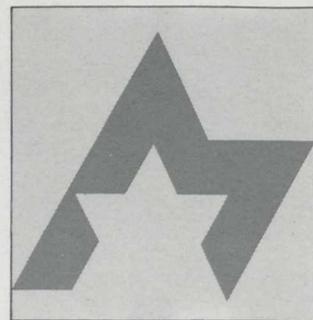
(250 000 habitants), est sur l'océan le principal port canadien libre de glaces toute l'année - la province a souffert de la progressive "continentalisation" du Canada. Elle tente aujourd'hui, non sans succès, de développer son économie en luttant contre l'isolement.

Exportations de pâte à papier

Selon une étude récente du ministère canadien de l'environnement, la consommation mondiale de pâte à papier augmentera de 60 p. 100 au cours des dix années qui viennent (elle passera de 146 à 232 millions de tonnes); la demande de pâte à papier journal doublera (de 22 à 44 millions de tonnes). L'industrie canadienne répond à environ 5,5 p. 100 des besoins mondiaux; sa part restera stable, prévoit-on, ou augmentera légèrement. Les États-Unis demeureront le principal client du Canada, mais la Communauté économique européenne et le Japon absorberont une part croissante des exportations canadiennes. Le marché mondial sera influencé dans une certaine mesure par la tendance à utiliser les vieux papiers après recyclage. Quitte à en importer de grandes quantités, certains pays tirent des vieux papiers plus du tiers, voire près de la moitié de leurs fabrications.

Système métrique

Le Canada s'est engagé il y a plus de dix ans dans le long processus au terme duquel l'économie entrera dans une ère nouvelle, celle du système métrique. Selon un sondage récent, près du tiers des Canadiens prévoient qu'il leur sera



Emblème canadien du système métrique.

« très difficile » de s'y adapter, tandis qu'une proportion presque égale d'entre eux pensent au contraire qu'ils s'y habitueront facilement. L'abandon du régime impérial de poids et mesures se fera progressivement. Déjà réalisé dans certains secteurs, comme les laboratoires de recherche et les hôpitaux, le passage au système métrique devrait être généralisé dans une dizaine d'années. C'est qu'il ne s'agira pas seulement, pour l'industrie, de convertir des mesures: il lui sera nécessaire de modifier des conditionnements, donc des outils sinon des machines. Le nouveau système devrait toucher la plupart des secteurs de l'activité du pays dans les années 1975-1978. La météorologie nationale, pour sa part, passera l'année prochaine du degré Fahrenheit au degré Celsius pour les températures, du pouce au millimètre pour les précipitations, du mille/heure au kilomètre/heure pour la vitesse des vents.

Mini-bus pour grandes villes

Le Ginkelvan, mini-bus qui porte le nom de celui qui l'a conçu et réalisé, le Montréalais Daniel van Ginkel, est bien fait pour réduire les embouteillages dans le centre des



grandes villes en dissuadant les citadins de se servir de leur voiture. Avec ses vingt places assises (et autant de places debout), il n'est guère plus encombrant qu'une grosse voiture américaine et paraît remarquable par la largeur et la hauteur de sa porte d'entrée. Le prix de vente des dix premiers exemplaires du Ginkelvan a été de 23 000 dollars (environ 110 000 francs français), soit le tiers du prix des grands autobus, et le passage à une production de deux cent cinquante exemplaires doit faire baisser ce prix dans de fortes proportions.



Le 6 juin 1944

*Quinze mille Canadiens débarquent en Normandie
sur un front de dix kilomètres.*



L'idée d'un « assaut massif sur le continent » a pris corps dans les états-majors alliés avant même le débarquement en Afrique du Nord (novembre 1942). Lorsque, en mars 1943, un état-major conjoint fut créé, il était clair que l'action ne pourrait pas être menée au cours de l'année, mais on disposait d'éléments suffisants pour décider qu'elle devrait avoir lieu « le plus tôt possible en 1944 ». Le 25 mai 1943, la date du 1er mai 1944 fut même fixée. Quant à la zone de débarquement, un avant-projet daté de février 1943 prévoyait que la seule possible était « le secteur de Caen » (1). Le plan Neptune, première phase d'Overlord, s'est donc trouvé très tôt dessiné dans ses grandes lignes. Le jour J fut reporté au 1er juin,

date à préciser en fonction de la marée et des conditions météorologiques, pour donner un mois de plus à la construction des péniches de débarquement.

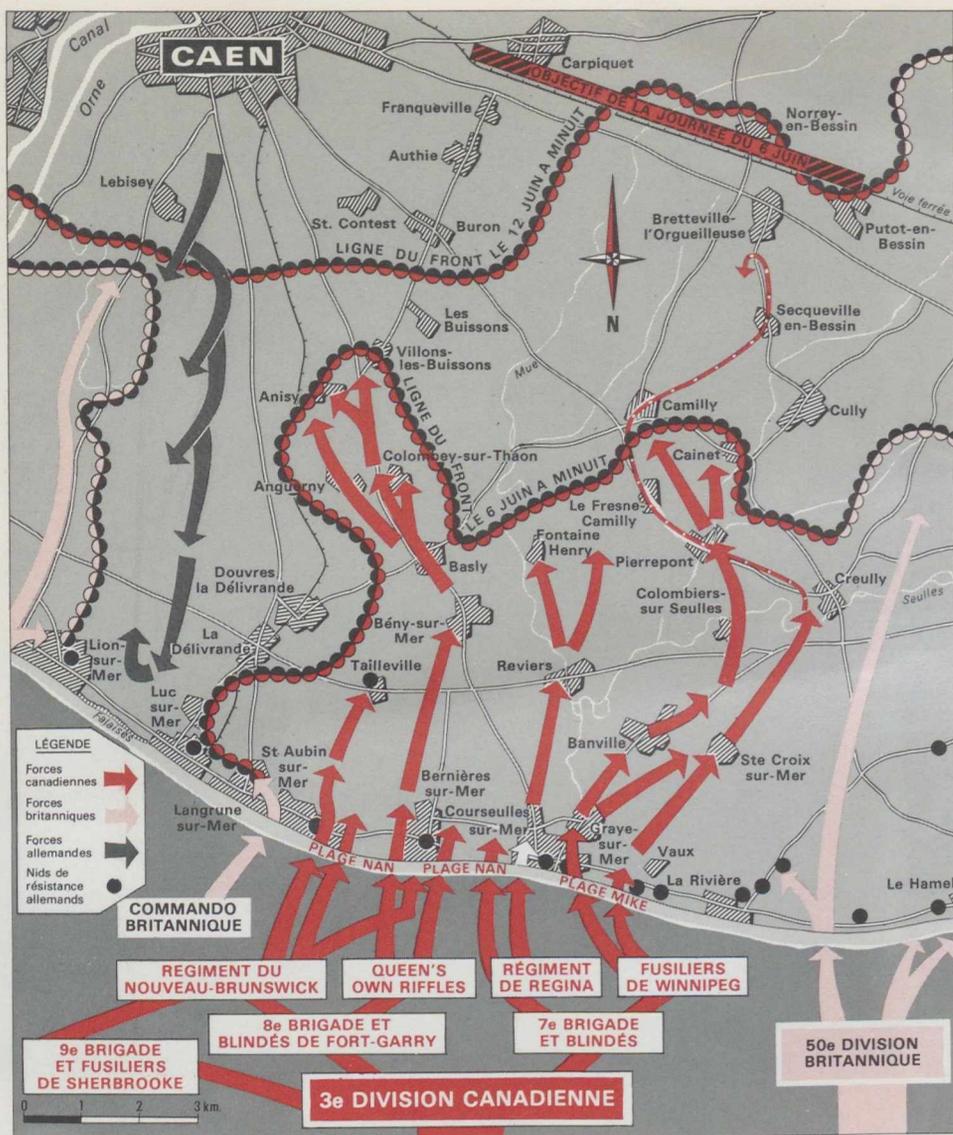
A l'été de 1943, la grande opération commence à prendre forme. Dès le 3 juillet, la 3e division d'infanterie canadienne (général Keller) est désignée pour suivre l'instruction en vue de l'assaut sous le commandement de la 2e armée britannique (général Dempsey) (2). La phase préliminaire de l'instruction commence aussitôt : étude des principes des opérations combinées, exercices d'embarquement et de débarquement, escalade d'obstacles, nettoyage de champs de mines, etc. Le mécanisme même du débarquement d'assaut est expérimenté au cours de manœuvres qui ont lieu en Écosse

et sur les côtes méridionales de l'Angleterre. Des exercices d'assaut, dans la région de Portsmouth, mettent en œuvre la force navale qui avait opéré, moins de deux ans plus tôt, devant Dieppe (3). De véritables « répétitions »

1. Le choix du lieu fut mis en question plus tard, sous l'influence des partisans d'un débarquement dans la région du pas de Calais. L'état-major allemand, pour sa part, a considéré, jusqu'au 6 juin 1944 et peut-être même au-delà, qu'un débarquement en Normandie ne servirait qu'à fixer ses troupes en vue de faciliter un débarquement plus important entre Dieppe et Dunkerque.

2. Le général Eisenhower assumait le commandement suprême. Le gros de la 1ère armée canadienne (général Crerar), dont la 3e division fut détachée, ne prit pas part au débarquement de Normandie. Une partie fut envoyée en Sicile tandis qu'une autre fut massée dans le Sussex pour faire croire à un débarquement sur les côtes françaises proches du pas de Calais. Elle a débarqué en Normandie à la fin du mois de juillet 1944.

3. Sur le raid canadien du 19 août 1942 à Dieppe, voir Canada d'aujourd'hui, juillet 1972.



Le 6 juin 1944

à l'échelon de la division ont lieu dans le Devon au printemps 1944. Au mois de mai, les formations de la 3e division sont disposées dans les ports d'embarquement tandis que le reste des forces est stationné dans la région de Douvres afin d'attirer l'attention des Allemands loin de ces ports.

Le plan d'attaque

La côte comprise entre l'estuaire de l'Orne et celui de la Vire est destinée au débarquement des deux armées placées sous le commandement du général Montgomery : sur le flanc droit, la 1ère armée américaine (général Bradley) doit s'assurer des têtes de pont entre la Drôme et la Vire et sur la côte

orientale du Cotentin ; sur le flanc gauche, la 2e armée britannique (général Dempsey) doit s'assurer une tête de pont comprenant Port-en-Bessin, Bayeux et Caen, ainsi que Cabourg. Du côté britannique, trois plages de débarquement sont désignées, Gold, Juno et Sword. A la 3e division canadienne est confié le débarquement sur Juno, une suite de plages s'étendant, sur une dizaine de kilomètres, entre Graye-sur-Mer et Langrune-sur-Mer. Selon la mission qui lui a été fixée, la division doit, à la fin du jour J, avoir réalisé une avance de plus de quinze kilomètres, se trouver à cheval sur la route Caen-Bayeux et occuper le secteur de Carpiquet, un peu au-delà de Caen. Les choses se révéleront beaucoup moins faciles.

Dès le matin du 5 juin – le jour J ayant été fixé au 6 pour des raisons d'ordre météorologique et l'heure *H* à 7 h 35 dans le secteur canadien – un gigantesque assemblage d'embarcations chargées de troupes et de matériels

commence à quitter les ports de la côte sud de l'Angleterre. Ils se rassemblent au large dans une zone de ralliement et s'acheminent vers les couloirs aménagés peu auparavant dans les champs de mines allemands. Les vents ne sont pas propices. La Manche est agitée de vagues de près de deux mètres de creux, ce qui rend la navigation très difficile ; de nombreux soldats, et même des marins, sont en piteux état. L'essentiel, et l'imprévu, est cependant que les forces canadiennes ne subissent aucune attaque au cours de la traversée. Pendant la nuit du 5 au 6, une puissante attaque de la Royal Air Force, qui dure près de six heures (1136 sorties, 5268 tonnes de bombes), pilonne les batteries côtières. A l'aube, l'aviation américaine prend le relais (1083 bombardiers lourds). La marine, de son côté, déclenche des tirs d'une grande violence. L'aviation et la marine allemandes ne tentent pas de s'opposer à la progression de la flotte alliée (7000 navires). La bataille aura lieu sur terre et elle sera d'autant plus sévère que les fortifications allemandes ont, en fin de compte, peu souffert des bombardements (4).

A l'assaut des plages

Sur le front canadien, l'heure *H* est fixée, le 6 juin, à 7 h 35 pour les premiers débarquements, puis retardée à 7 h 45. L'état de la mer ne permet pas cependant de respecter rigoureusement l'horaire, de sorte que, l'eau ayant monté davantage, les embarcations atteignent le rivage parmi les obstacles disposés à profusion sur les plages. Le feu qui accueille les premières embarcations au cours de l'approche est cependant moins intense que prévu : les batteries allemandes sont orientées de manière à prendre les plages en enfilade et non à tirer dans la direction de la mer. Sur les plages, en revanche, les troupes prennent pied en faisant face à d'énormes difficultés. Le débarquement des chars amphibies, en particulier, se solde par des pertes importantes, car il est difficile, dans la marée montante, de saisir le moment exact où le char doit cesser de flotter pour devenir terrien. Nombreux sont ceux qui coulent avec leur équipage. Sur l'ensemble du front, l'ennemi défend ses positions avec acharnement. La mise hors de combat des points d'appui fortifiés

4. La marine britannique a évalué par la suite à 14 p. 100 la proportion des ouvrages défensifs mis hors de combat.



Le 5 juin : les premières unités traversent la Manche.

réclame de longues heures de lutte. De plus, il est difficile d'ouvrir un accès vers l'intérieur, de sorte que les hommes et le matériel s'accumulent sur les plages. Dans certains secteurs, ce n'est qu'en fin d'après-midi que les troupes réussissent à franchir le front de mer.

La fin du jour ¶

Lorsque le crépuscule tombe sur le jour le plus long, la 3e division canadienne, comme les autres unités alliées, a moins progressé que ne le prévoyaient les plans. Le retard initial avait été dû à l'état de la mer et il n'avait pas cessé de s'accroître. La hauteur de l'eau n'avait pas permis d'enlever les obstacles terrestres. Les voies de sortie des plages n'avaient pu être ouvertes qu'au prix de grandes difficultés. La résistance de certains points d'appui (Saint-Aubin, Tailleville) avait donné à l'ennemi des avantages considérables.

Bien que lourdes, les pertes subies au cours du jour J par la 3e division canadienne furent moins importantes qu'on ne l'avait craint. Selon une estimation de février 1944, sur une force de débarquement de soixante-dix mille hommes, il devait y avoir 9250 victimes, dont 3000 noyés. En fixant l'effectif total des éléments canadiens à quinze mille hommes, la part canadienne de ces 9250 victimes se serait établie à près de deux mille. Or, pour

la journée entière, les pertes canadiennes parmi les troupes transportées par mer furent de 340 tués, 574 blessés et 47 prisonniers.

Ailleurs, les difficultés avaient été du même ordre. A l'extrême droite du dispositif, les troupes américaines rencontrèrent une résistance si forte, en particulier sur la plage Omaha, que la victoire sembla incertaine. Au soir du jour J, la tête de pont était ici étroite et précaire ; l'avance ne reprit guère que le 8 juin. A la gauche des Canadiens, les Britanniques se heurtèrent également à une résistance acharnée (Lion, Langrune). La ligne des plages une

fois franchie, ils avancèrent de plusieurs kilomètres, mais ne parvinrent qu'à trois ou quatre kilomètres de Caen, ville qu'ils avaient mission de prendre le jour même (5). Les Canadiens, pour leur part, devaient s'établir sur une ligne Putot-en-Bessin-Carpiquet qu'ils n'atteindront qu'un mois plus tard. Jugeant qu'il n'était pas vraiment en état de s'opposer au débarquement, l'état-major allemand était prêt à livrer bataille à l'arrière de la ligne des plages.

Les assaillants du mur de l'Atlantique n'ont pas affronté seulement des risques physiques terribles, mais aussi de grands dangers d'ordre psychologique. Plusieurs mois avant l'assaut, l'opération envisagée était en Grande-Bretagne un sujet de conversation et de spéculation. Jamais, dans l'Histoire, entreprise n'avait fait l'objet d'une telle publicité. Si l'on a réussi à garder secrets des détails aussi importants que l'heure et le lieu de l'assaut, nul ne doutait de l'imminence de l'invasion. C'est dans une atmosphère fébrile que les troupes ont mis au point leurs préparatifs, constamment exposés aux conjectures de la presse sur la puissance des défenses qu'elles seraient appelées à attaquer. « Chacun, écrit le colonel Stacey, historien de la guerre, dut combattre et maîtriser en lui-même des craintes profondes avant de faire face aux défenseurs allemands sur les plages, et ces craintes étaient peut-être des antagonistes plus formidables que les fantassins de Hitler. Ceux qui ont eu raison des unes et des autres ont rendu possible la libération de l'Europe ». ■

5. La ville ne sera prise que le 9 juillet.

Le 6 juin, devant Bernières-sur-Mer, débarquement de matériels.



La Bibliothèque Scientifique Nationale

*Sur le campus
du Conseil national de recherches*



La Bibliothèque scientifique nationale vient de s'installer dans ses nouveaux locaux, sur le campus du Conseil national de recherches à Ottawa. Elle dispose maintenant des techniques les plus récentes pour mettre en mémoire, retrouver et diffuser une documentation scientifique et technique très importante.

Un lieu protégé

Construit en béton armé avec ossature d'acier, afin de résister aux secousses sismiques, l'édifice est formé de deux ailes de trois étages chacune, réservées aux bureaux, et d'un bâtiment central de huit étages qui comprend en particulier le magasin, le monte-livres et les salles de lecture. Les ailes à usage de bureaux sont séparées de la tour centrale par un espace libre de plus de sept mètres pour que la lumière naturelle puisse pénétrer dans les salles réservées au public. Le magasin occupe à lui seul cinq étages. Des convoyeurs à commande électronique facilitent la distribution des livres aux rayonnages, aux salles de lecture et de photocopie et, d'une manière générale, à tous les services importants. Les murs et les plafonds sont insonorisés et les planchers revêtus de moquette pour assurer la quiétude des lieux.

Le centre d'un réseau

A l'origine (1924) bibliothèque du Conseil national de recherches du Canada (1), la Bibliothèque scientifique

1. Organisme public de recherche scientifique sur le plan fédéral, le Conseil national de recherches du Canada exploite des laboratoires affectés à la recherche fondamentale et appliquée et appuie la recherche dans les universités et l'industrie.



nationale a reçu son titre et assumé officiellement ses fonctions de bibliothèque scientifique centrale pour l'ensemble du pays en 1953, à la suite d'un accord avec la Bibliothèque nationale. En 1967, elle a reçu mandat de créer un Centre bibliographique des sciences médicales.

La Bibliothèque est le cœur d'un vaste réseau national d'information scientifique et technique. Ses activités sont conçues de manière à donner aux scientifiques canadiens, chercheurs et ingénieurs, un accès direct et immédiat à des ressources bibliographiques, à une documentation, à des services qu'ils ne peuvent obtenir sur place. Citons, parmi ces services, le système de diffusion sélective de l'information,

qui tient les chercheurs qui y sont abonnés au courant des publications couvrant leur domaine d'intérêt particulier. Ce système fonctionne à partir de bandes magnétiques qui mettent en mémoire plus d'un million de références par an.

Un instrument de recherche

La Bibliothèque scientifique nationale compte actuellement un million de volumes environ. Son fonds double tous les dix ans. Huit bibliothèques annexes lui sont adjointes, dont sept se trouvent aussi sur le campus du Conseil national de recherches. Elles disposent de collections plus spécialisées.

Les ressources de la Bibliothèque sont accessibles grâce à la classique consultation sur place, mais aussi grâce à un service de prêts et de photocopie. Le « service de références et de recherches bibliographiques » est un bureau d'information capable de répondre aux demandes de renseignements touchant tous les domaines de la science et de la technique ; il peut fournir des indications sur la localisation même de la documentation et des services de consultation.

La Bibliothèque possède depuis trois ans un important service de publications. Celui-ci édite, entre autres, la liste des principales acquisitions, un répertoire des comptes rendus ou conférences, symposiums et colloques médicaux, un répertoire des périodiques scientifiques et techniques canadiens et un remarquable catalogue collectif des publications scientifiques disponibles dans les autres bibliothèques canadiennes. ■

Hyperréalistes canadiens

Une objectivité sentimentale



Le réalisme se trouve au cœur de la peinture américaine depuis ses débuts et ce qu'on appelle aujourd'hui « hyperréalisme », transcription picturale aussi objective que possible de la vie et de l'environnement quotidiens, rappelant par la précision de l'écriture l'image que pourrait en donner un objectif photographique, exprime une tradition plus persistante en Amérique du Nord qu'en Europe.

Depuis l'exposition « 22 Réalistes » au Whitney Museum de New-York, en 1970, l'hyperréalisme s'est répandu comme une traînée de poudre sur le vieux comme sur le nouveau continent, à tel point qu'il constitue probablement, à l'heure actuelle, la tendance dominante de la peinture.

Inconcevable sans la découverte de la photographie, qui fournit souvent le document de base à l'artiste, la nouvelle manière recourt à une iconographie qui est un véritable constat sociologique (et non un « commentaire », comme le pop'art). C'est ainsi que l'on a pu dire, à juste titre, qu'à travers l'iconographie des peintres hyperréalistes des États-Unis « semble se constituer l'album de famille de l'Amérique » : rues bordées de buildings cuirassés de tubes au néon, automobiles aux chromes rutilants ou carcasses empilées dans un cimetière de voitures, vitrines de magasins, stations-services, mais aussi thèmes rustiques, folklore, images d'Épinal chères à la mémoire. Cependant, de vieilles préoccupations se combinent à ce modernisme. Les peintres hyperréalistes n'ont-ils pas redécouvert que tout sujet est « objet à peindre » ? Et beaucoup d'entre eux, en particulier les artistes canadiens, ont recours à une technique



D.P. Brown
Jeune fille à la flûte, 1973



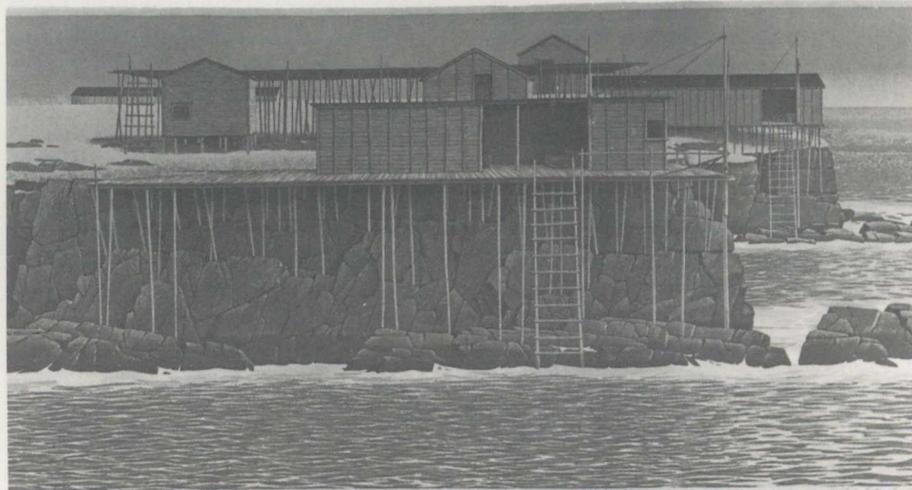
exigeante, à un métier artisanal témoignant d'un souci de perfection dans l'exécution qui remonte aux maîtres italiens du quinzième siècle et à Vermeer.

Un art régional

Bien que la manière hyperréaliste se soit très largement répandue dans le monde, elle demeure profondément teintée de régionalisme. C'est que la représentation du réel change en même temps que l'environnement. Ainsi la peinture des hyperréalistes canadiens n'ignore ni les voitures ni les appareils à sous, mais elle traduit les courses sur le sol enneigé, le trot d'un attelage dans

la campagne, la présence d'un lynx dans la neige, le silence d'un adolescent qui médite assis dans l'herbe, la tension d'un gardien de but de hockey, le geste d'une femme qui porte son canoë à la mer, la banalité d'une maison dont la fenêtre ouvre sur l'océan infini. Elle n'a en général ni la violence, ni la causticité, ni le côté « carte postale » de la peinture hyperréaliste américaine. Elle est beaucoup moins cérébrale que celle des Européens et n'emprunte pas, comme elle, à l'expressionnisme. L'hyperréalisme canadien est provincial, sage et poétique : un art curieusement sentimental en dépit de son parti-pris d'objectivité.

Christopher Pratt, *Hangar en hiver, 1964*



Hyperréalistes canadiens

Les hyperréalistes canadiens sont des peintres d'un grand sérieux qui possèdent une connaissance approfondie des techniques et des méthodes traditionnelles. Leur recherche de la perfection a quelque chose d'implacable. Ils font voir ce qu'aucune photographie ne montre : chaque brin d'herbe dans un champ, chaque nœud d'un piquet de clôture, chaque pli d'un vêtement. La lumière les retient autant que la perfection du dessin. Parfois le tableau baigne dans une sorte de brume, comme chez Colville et chez Pratt, tamisant le jour sans pour cela noyer les contours et les détails, qui demeurent au contraire figurés avec une extrême minutie (voir, par exemple, *Pacific* (1967), d'Alex Colville, ou *le Lynx* (1965) de Christopher Pratt). Parfois les halos et les brillances d'un éclairage qui met en relief les moindres détails font penser à Vermeer (voir, par exemple, *Fille au piano* (1972) de D.P. Brown, et presque tout Ken Denby) (1).

L'amour du métier

L'exigence du travail bien fait apparente ces artistes à des artisans. Certains d'entre eux se servent presque exclusivement du vieux procédé de la détrempe à l'œuf, délaissé depuis quatre cents ans. Brown prépare ses pâtes, composées de pigments en poudre, d'eau et de jaune d'œuf, selon ce procédé de très ancienne tradition et travaille en utilisant de petits pinceaux de martre rouge pour appliquer le pigment résultant du mélange sur un fond dur de plâtre blanc. Il prépare lui-même ses fonds : en général, il étend cinq ou six couches dont chacune est polie au papier de verre et à la toile émeri, puis il procède à un essuyage avec un mouchoir de coton humide. La surface obtenue est aussi lisse qu'une plaque de marbre. Forrestall a, lui aussi, adopté il y a sept ans ce procédé séculaire, à cause, dit-il, de sa luminosité et de son opalescence et aussi de la "vie organique" qu'il permet de donner à la peinture. Quant à

Denby, il est devenu un virtuose de la détrempe à l'œuf. Il sait tirer du procédé une très grande variété d'effets. On peut s'en rendre pleinement compte dans son *Portrait d'un gardien de but* (1972) où sa technique atteint sa plus grande complexité et où le peintre parvient à donner à l'image figurant un gardien de but de hockey masqué et caparaçonné une tension extraordinaire, celle même d'un homme seul et vulnérable

des scènes quotidiennes, une réalité journalière et somme toute heureuse qu'il fait baigner dans une atmosphère très personnelle, un peu tendre et un peu triste.

Christopher Pratt, homme de Terre-Neuve, artiste au métier sûr et lent, est le plus dépouillé et le plus austère des peintres canadiens de la nouvelle tendance. Ses peintures, à la lumière voilée, sont presque monochromes. Il



Ken Danby, *Chope*, 1966

qui bande son esprit et ses muscles pour faire face. Denby est probablement le plus puissant des peintres réalistes canadiens. Il est aussi celui qui s'attache le plus à la représentation de l'homme (des adolescents surtout), qu'il préfère à celle du paysage. Bien qu'installé dans un moulin et peignant des scènes qui ont souvent pour cadre la campagne avoisinante, c'est le moins rural des hyperréalistes canadiens, et aussi le moins serein.

Une place particulière doit être faite à Alex Colville et à Christopher Pratt. Colville est aujourd'hui considéré comme un précurseur. Il a été le premier, en effet, dans un climat artistique assez hostile à la peinture de chevalet, à poser sans bruit et sans souci de faire école les bases du nouveau réalisme. Avec une maîtrise technique remarquable qui, par sa subtilité, peut faire penser à Seurat, il peint des paysages calmes,

peint avec prédilection des formes architecturales, en particulier les maisons de bois de Terre-Neuve, dont il retient surtout les verticales et les horizontales, et toujours le rectangle des fenêtres ouvertes sur la mer. Il ne refuse pas le détail, soigneusement reproduit, mais il repousse l'anecdote, le narratif. En peignant les maisons de son île, il donne au particulier la dimension de l'universel. *Le courant du Labrador* (1973) apparaît comme le jalon le plus avancé de cette marche vers le dépouillement : il ne reste que le ciel, un grand rectangle gris et, presque du même ton, la mer découpée en grandes bandes horizontales qui continuent le ciel et se mettent lentement à frissonner à mesure qu'elles s'en éloignent. Quand on supprime la narration, la réalité, qui ne laisse plus voir que sa structure et sa lumière, devient abstraite. ■

1. On a pu voir en février et mars derniers, à Paris, une exposition consacrée à l'hyperréalisme canadien (Centre culturel canadien) et une exposition consacrée aux hyperréalistes américains et européens (Centre national d'art contemporain).



Le camp temporaire LG-2.
A l'arrière-plan,
la Grande-Rivière.

Le projet d'aménagement hydro-électrique de la baie James

Le complexe de la Grande-Rivière

Distance et gigantisme



Les besoins du Québec en électricité s'accroissent à un rythme très rapide : la demande double tous les neuf ans. En 1985, la province aura besoin de 32 millions de kilowatts, ce qui représente trois fois la puissance actuelle du réseau de l'Hydro-Québec (1). Il ne s'agit pas d'un cas isolé. Un taux de croissance analogue est prévu pour le reste du Canada, et dans bien d'autres pays. Il reste qu'il faut satisfaire à la demande et que le Québec est l'une des dernières régions du globe à posséder un potentiel hydro-électrique encore considérable.

Aussi le gouvernement provincial du Québec a-t-il décidé, en 1971, après avoir envisagé un grand nombre de solutions différentes, d'entreprendre la mise en valeur des ressources naturelles du territoire de la baie James et en premier lieu l'aménagement du complexe hydro-électrique de La Grande, sur la Grande-Rivière. Il a créé la Société de développement de la baie James, qui a formé une filiale, la

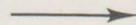
Société d'énergie de la baie James, dans laquelle l'Hydro-Québec détient la majorité des actions, chargée plus spécialement de la réalisation du projet hydro-électrique de La Grande.

Forêts et marécages

Découvert il y a plus de trois cents ans par des explorateurs anglais venus du nord par la baie d'Hudson, et parcouru ensuite par des Français arrivés du sud après avoir descendu les cours d'eau, le territoire de la baie James est une région de forêts et de marécages coupés de lacs et de rivières en grand nombre. Bornée à l'ouest par la province de l'Ontario, au nord par le 55e parallèle, au sud par le 49e parallèle, la baie James elle-même est un prolongement de la baie d'Hudson. C'est une contrée inhospitalière du Moyen-Nord où les hivers s'éternisent, laissant à peine le temps de s'installer à un été pullulant de moustiques. La partie sud de la région, dans la forêt boréale, est

située à 500 kilomètres de Montréal ; sa partie nord, où coule la Grande-Rivière, à 1300 kilomètres, dans la taïga. Le territoire, d'une superficie de 350 000 kilomètres carrés, est aussi grand que l'ensemble des îles Britanniques et que les deux tiers, ou presque, de la France (60 p. 100).

Dans la région sud, trois rivières importantes peuvent, selon les études faites, être détournées dans la rivière Rupert où une dizaine de centrales pourraient être construites. Dans la région nord, la Grande-Rivière coule vers l'ouest parallèlement au 53e degré de latitude nord, soit à plus de 1000 kilomètres de Montréal. Elle s'étend sur plus de 850 kilomètres et déverse dans la baie 1600 mètres cubes d'eau par seconde (moyenne annuelle). On estime pouvoir augmenter son débit de



1. Nom usuel de la Commission hydro-électrique du Québec, organisme public qui a le monopole de la production et de la distribution de l'énergie électrique dans la province.

Le complexe de la Grande-Rivière

80 p. 100 grâce à des ouvrages de dérivation qui capteront les eaux d'une partie des bassins de trois rivières, la Caniapiscou, la Grande-Baleine et l'Opinaca. A la lumière d'une étude comparée des ressources hydro-électriques des deux régions, il a été décidé d'aménager en priorité la Grande-Rivière en raison de l'importante quantité d'énergie qu'on peut en tirer avec un nombre réduit de centrales.

Quatre centrales

La réalisation du complexe La Grande entraînera l'utilisation de la dénivellation de 400 mètres de La Grande-Rivière entre Fort-George, localité établie à l'embouchure, et un point situé à 460 kilomètres en amont. Quatre centrales seront alimentées par les eaux d'un bassin de 166 000 kilomètres carrés assurant une réserve active de plus de 80 milliards de mètres cubes d'eau.

Les quatre centrales auront ensemble une puissance installée de 8 300 000 kilowatts. Pour utiliser toute l'eau disponible, elles devront fonctionner pendant 80 p. 100 du temps et leur production annuelle garantie sera, en moyenne, de 58 milliards de kilowatts-heures. Pour apprécier l'importance de ces chiffres, il suffit de retenir que la productibilité annuelle de la centrale de Churchill-Falls (Labrador) sera de 34,5 milliards de kilowatts-heures et celle du complexe Manicouagan-Outardes (Québec) de 30 milliards de kilowatts-heures (2). Disons encore que cette production équivaut à la totalité des kilowatts-heures fournis par l'Hydro-Québec en 1972, ou encore à plus du tiers des ventes de l'Électricité de France pour la même année.

La centrale LG-1 sera aménagée en surface à environ 37 kilomètres de l'embouchure de la Grande-Rivière. Elle comprendra huit groupes de 115 000 kilowatts tournant sous 28 mètres de chute, pour une puissance installée totale de 920 000 kilowatts.

2. Sur l'aménagement hydro-électrique de la Manicouagan et de la rivière aux Outardes, voir Canada d'aujourd'hui, juin 1968. Sur l'aménagement du Churchill, voir Canada d'aujourd'hui, octobre 1969.

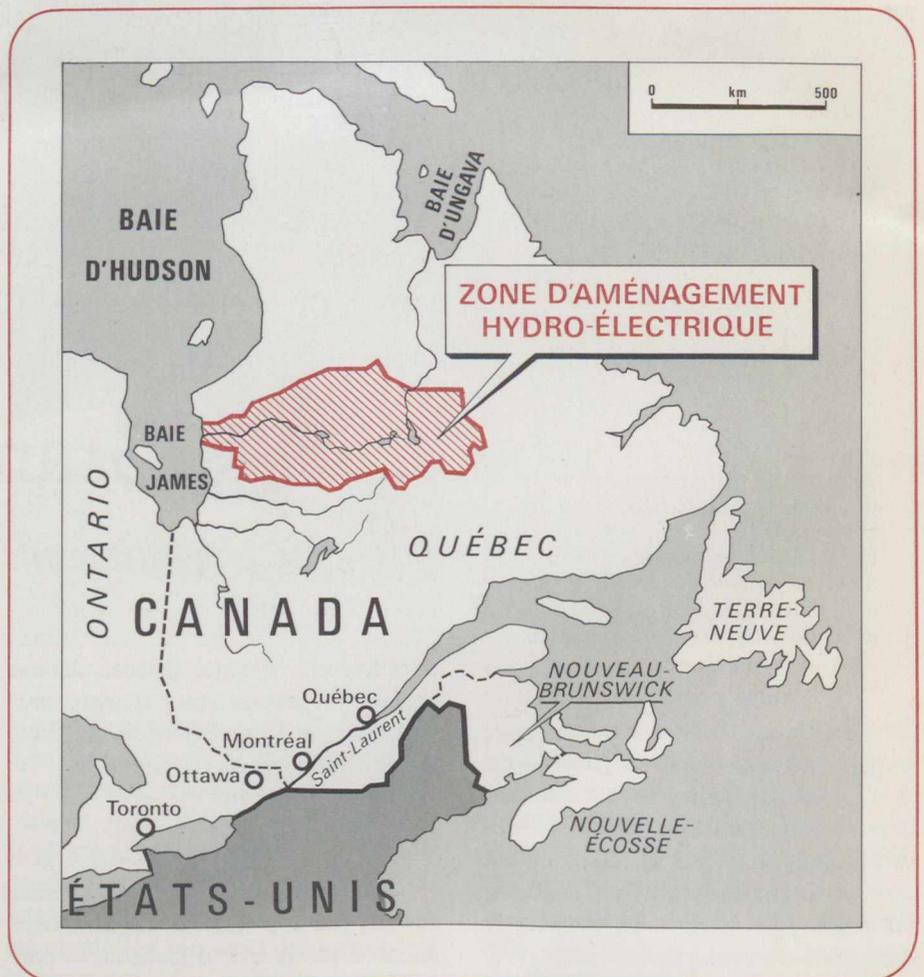
La centrale souterraine LG-2, qui sera construite à 117 kilomètres de Fort-George, fonctionnera sous une chute de 144 mètres. Ce sera la plus importante du complexe et la première à fournir de l'énergie. Sa puissance installée totale de 4 400 000 kilowatts, produite par 16 groupes de 275 000 kilowatts, la placera au second rang des

Grande-Rivière. Elle comprendra quatre groupes de 375 000 kilowatts et sa puissance installée sera de 1 500 000 kilowatts pour une chute de 122 mètres.

La mise en service des 33 groupes des quatre centrales s'échelonnera de 1980 à 1985.

Les barrages

A l'emplacement de chacune des quatre centrales du complexe, un barrage sera construit dans la vallée principale de la Grande-Rivière. Les quatre barrages auront une longueur totale de



centrales hydro-électriques canadiennes, après la centrale de Churchill-Falls dont la puissance installée est de 5 225 000 kilowatts. Ses premières turbines doivent tourner en 1980.

La centrale LG-3 sera construite en surface à 236 kilomètres de l'embouchure, où la chute est de 80 mètres. Elle comptera cinq groupes de 300 000 kilowatts chacun pour une puissance installée de 1 500 000 kilowatts.

La centrale souterraine LG-4, la plus en amont, sera aménagée à 460 kilomètres de l'embouchure de la

11,6 kilomètres et leur construction réclamera plus de 64 millions de mètres cubes de matériaux de remblais.

Pour obturer les vides et les échantures sur les bords des cuvettes naturelles qui seront transformées en lacs artificiels, ainsi que pour effectuer les détournements de rivières, on devra construire 218 digues dont la hauteur variera de 1 à 73 mètres. Ces ouvrages s'échelonneront sur près de 128 kilomètres et réclameront en remblais un volume égal à celui des barrages, soit 64 millions de mètres cubes. Elles ser-

viront à contenir une réserve de quelque 80 milliards de mètres cubes d'eau.

Il faudra excaver 4 millions de mètres cubes de roc pour la construction des galeries souterraines, des centrales et des dérivations provisoires. Il entrera dans les différentes structures 1 400 000 mètres cubes de béton.

La plus grande des réserves d'eau du complexe sera créée par le barrage de la centrale LG-2. La retenue de cette centrale pourra, à elle seule, accumuler une réserve active de plus de 28 milliards de mètres cubes d'eau. La structure de ce barrage mesurera 150 mètres

Indiens et Inuit



Sur le territoire de la baie James vivent quelques milliers d'Indiens et quelques centaines d'Inuit (pluriel d'*Inuk*, Esquimaux) qui, dès l'annonce du projet, en 1971, ont manifesté leur volonté de défendre leurs droits de chasse, de pêche et de piégeage contre les empiètements éventuels de la Société d'énergie de la baie James. En novembre dernier, l'Association des Indiens du Québec a même obtenu d'un tribunal la suspension des travaux engagés, mesure qui fut rapportée huit jours plus tard dans l'attente d'une décision d'appel sur le fond. Par la suite, le gouvernement du Québec est entré en négociation avec les représentants des Indiens et Inuit sur la base d'une proposition en onze points qui comprend des modifications de détail du projet, des mesures visant à assurer la protection de l'environnement et la garantie des droits de chasse, de pêche et de piégeage des autochtones, ainsi que d'importantes compensations financières.

de haut et 450 mètres de long. Ce sera un barrage d'enrochement et non de béton.

Des lignes à 735 kilovolts

Si la réalisation du complexe La Grande est un travail de géant, il ne faut pas minimiser l'importance des travaux de construction des lignes de transport de l'énergie électrique. L'électricité doit en effet être acheminée vers Montréal et les autres centres urbains de la vallée du Saint-Laurent, points fort éloignés de sa production.

L'Hydro-Québec, qui a la responsabilité de concevoir, planifier et construire ce réseau, avait le choix entre trois options : deux révolutionnaires et



Vers la Grande-Rivière : une route toute neuve.

une devenue classique au Canada. Le choix révolutionnaire consistait dans la construction de lignes à courant continu ou de deux "super-lignes" à 1200 kilovolts. Aucune de ces deux techniques, considérées dans le cas présent comme plus "économiques", n'a encore été utilisée dans le monde pour transporter autant d'énergie sur une distance aussi grande et dans des conditions semblables.

Le choix "classique" consistait dans la construction de lignes à 735 kilovolts. C'est une technique qui a fait ses preuves et que les Canadiens connaissent bien pour avoir été les premiers à l'utiliser avec les installations du complexe Manicouagan-Outardes. L'Hydro-Québec a finalement opté pour cette solution, qui offre plus de sécurité et présente moins d'aléas. Il semble aussi que les ordinateurs l'aient "recommandée" comme devant être, au moins jusqu'en l'an 2000, la plus économique, la plus souple et la mieux

adaptée aux besoins en électricité du Québec, auxquels elle est tout à fait capable de répondre. L'Hydro-Québec n'en poursuit pas moins ses recherches sur les lignes à ultra-haute tension.

L'infrastructure

La construction d'un vaste complexe hydro-électrique dans le Nord pose évidemment le problème des communications, qui est même le premier que l'on doit résoudre.

La construction d'une route de plus de 700 kilomètres reliant Matagami, à près de 600 kilomètres au nord de Montréal, et l'emplacement de la centrale LG-2, a été entreprise à l'automne 1971. Cette route est maintenant carrossable. Elle doit permettre de transporter la majeure partie des matériaux, des équipements, des carburants qui seront nécessaires pendant la durée des travaux. On estime qu'il faudra assurer

→
Le complexe
de la Grande-Rivière

le transport de 2 millions de tonnes de matériel, dont environ 400 000 tonnes pendant l'année de pointe 1978. Jusque là, le matériel et les approvisionnements avaient été expédiés de Matagami par une route d'hiver faite de neige durcie, enjambant les rivières sur des ponts de glace, ou encore par avion et hélicoptère.

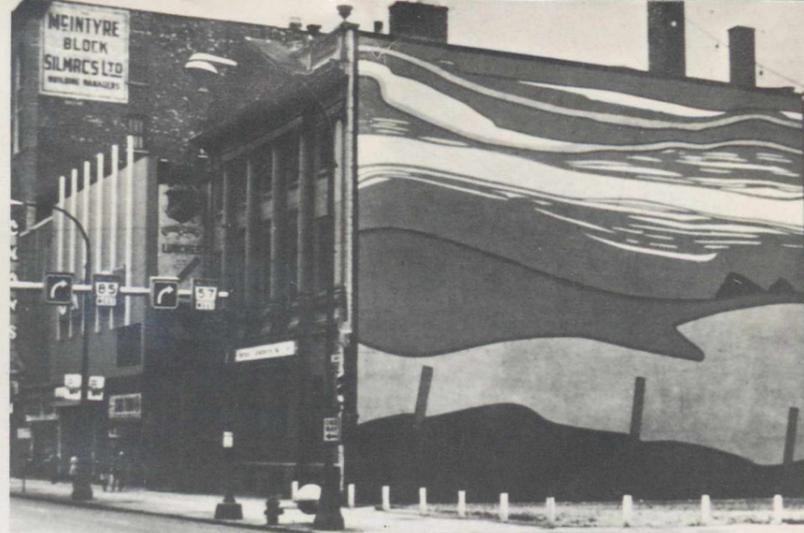
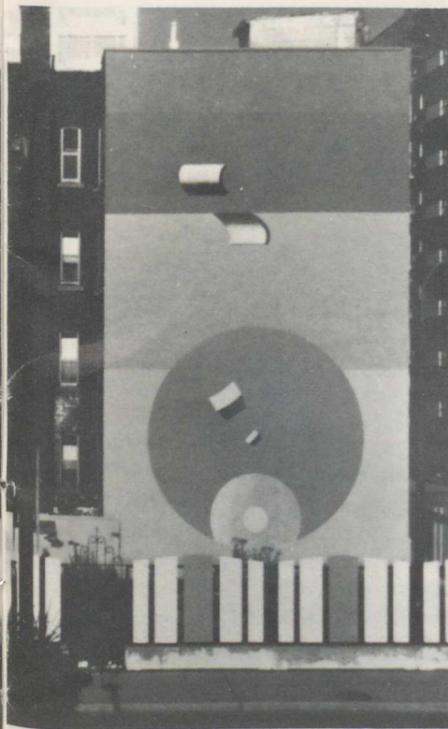
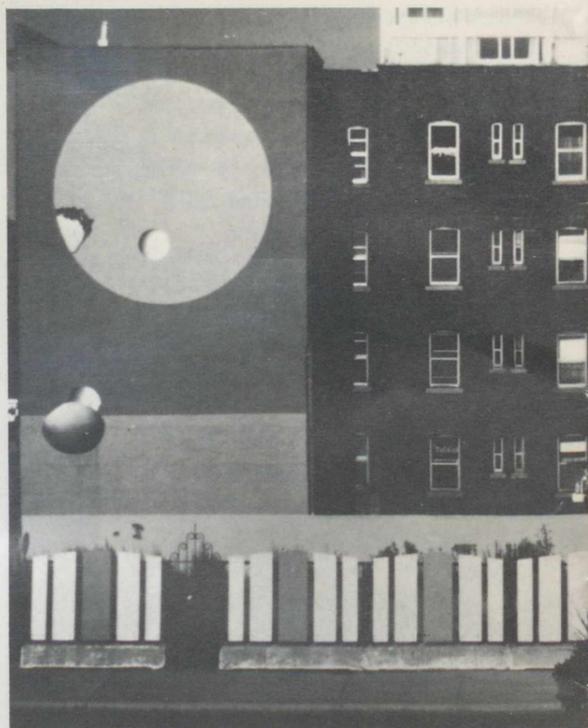
Un aérodrome a été ouvert à l'automne 1972 à Matagami. C'est dans cette petite ville minière que s'effectue la plus grande partie de la manutention et du transbordement des matériaux. Moins d'un an après sa mise en service, l'aérodrome a connu une activité égale à celle des aéroports d'Ottawa ou de Québec.

Fort-George, établi sur une île à l'embouchure de la Grande-Rivière, possède déjà un aérodrome qui peut accueillir les DC-3 et les C-46. Une nouvelle plate-forme est en construction, non loin de la localité, sur la terre ferme.

Un piste temporaire d'atterrissage de 1600 mètres est en service à quelques kilomètres du site de la centrale LG-2. Un aéroport permanent est en construction dans la même région. Il aura une piste de plus de 2000 mètres. On prévoit déjà que le trafic aérien sur le territoire de la baie James dépassera celui de tous les aéroports canadiens, à l'exception de ceux de Montréal, Toronto et Vancouver.

La Société de développement de la baie James, en collaboration avec la Société d'énergie, aménagera une agglomération permanente près du site de LG-2. En attendant, au campement du chantier la vie est assez élémentaire : huit heures de travail, et après une cigarette, une partie de ballon, un peu de pêche. Ni radio ni télévision. Les distractions sont rares, mais elles ne paraissent même pas souhaitées. Ouvriers ou cadres, tous sont venus ici dans le dessein de gagner et de mettre de côté le plus d'argent possible. C'est au point qu'une revendication originale se manifeste : la semaine de sept jours de travail. ■

vie urbaine



Réchauffer la Ville

en habillant ses murs

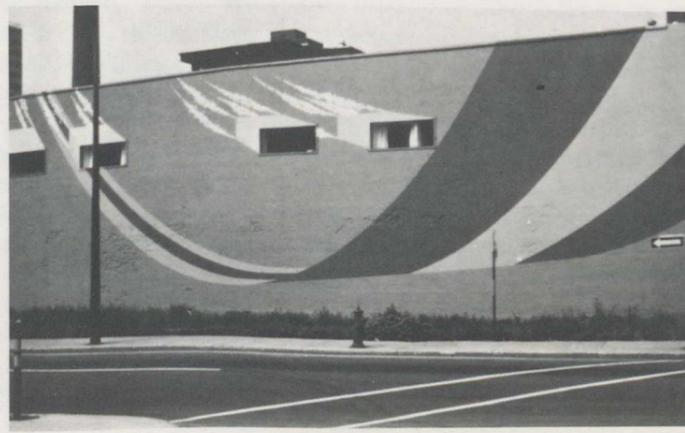


En Amérique du Nord, il y a beaucoup de murs de briques, relativement anciens, pas très propres et d'une redoutable austérité, qu'on aurait intérêt à cacher. Mais comment? De jeunes artistes américains et canadiens, diplômés mais sans ouvrage, ont eu l'idée de "barbouiller" les murs nus et tristes de leurs grandes villes pour faire plus riant, pour donner chaud au cœur, pour rendre de bonne humeur les gens qui vont à leur travail. Il y a bien des façons de mettre l'imagination au pouvoir.

L'art dans la rue

Le *wall art*, ou art mural, s'est d'abord manifesté aux États-Unis, à San Francisco, à New-York, à Los Angeles. Au Canada, il date de 1971. Il consiste à plaquer sur la grisaille d'un mur une peinture très gaie, à camoufler et à réparer la laideur de l'environnement quotidien à force d'humour. Pourquoi ne pas transformer un mur de vieilles briques sales en un jardin de

fleurs et de verdure, ou en un coin de l'espace où se promène un module lunaire? Ou simplement en faire un tableau, pop, décoratif, pop, abstrait, figuratif, ce que l'on voudra du moment qu'il donnera de la vie à ceux qui chaque jour vont s'enfermer dans un bureau ou une usine, un tableau que tout le monde pourra voir en allant prendre l'autobus ou en faisant des courses, un tableau vivant et périssable qui ne sera pas relégué dans un musée?



Et comme il y a souvent, quoiqu'on dise, convergence d'intérêts, ces jeunes "muralistes", artistes novateurs mais non encore consacrés et le plus souvent sans travail, ont pensé que c'était, somme toute, une façon intelligente de s'exprimer et de gagner modestement son pain.

Les premières murales canadiennes ont été réalisées à Québec, à Ottawa, à Toronto, à Winnipeg et à Montréal au cours de l'été 1971. Elles ont été financées par une importante société productrice de tabacs et cigarettes qui consacre une part de son budget de relations publiques au développement de l'art, quelle que soit sa forme. L'initiative a porté ses fruits. Dès l'hiver suivant, un groupe d'artistes entreprit, à Montréal, la réalisation de murales dans le cadre des programmes *Initiati-*

ves locales. Depuis, cinq équipes de jeunes artistes ont ravivé bon nombre de murs grâce au programme *Perspectives-Jeunesse*, qui leur a alloué les fonds nécessaires (1).

Ces jeunes gens ont beaucoup d'idées, mais le financement pose quelques problèmes. Ils cherchent à se faire commanditer par des entreprises privées. Encore faut-il que ces dernières estiment un tel investissement rentable. Le marché n'est pas facile à enlever. C'est pourquoi ils se tournent de préférence vers les organismes publics.

Un travail d'équipe

Les muralistes canadiens travaillent en équipe de dix à quinze personnes et toutes les équipes procèdent à peu près de la même façon. D'abord, elles repèrent un mur convenable, exempt de défauts réclamant de grosses réparations, situé dans un lieu fréquenté et d'un accès facile pour permettre d'ériger les échafaudages. Ensuite, chacun des membres de l'équipe prépare une maquette. On discute des projets et l'on en retient trois ou quatre que l'on présente à l'entreprise ou à l'organisme disposant des fonds, qui peut les rejeter,

si leur qualité est jugée insuffisante, ou en choisir un, qu'il financera. En même temps, les démarches nécessaires sont entreprises pour obtenir la permission du propriétaire du mur. Celle-ci obtenue, les matériaux sont en général achetés à prix réduit et le travail d'exécution commence : échafaudages, obturation des fissures, application d'une ou deux couches d'apprêt. Il ne reste plus qu'à reproduire le dessin, convenablement agrandi, sur la surface du mur, puis à le peindre.

Qu'est-ce que l'homme de la rue pense des murales? Le plus souvent qu'elles ravivent la ville et donnent de la gaieté et de la fantaisie à un décor morne. Jusqu'ici, les jeunes muralistes canadiens paraissent avoir été compris. ■

1. Initiatives locales et Perspectives-Jeunesse sont des programmes de bourses collectives gérés par le secrétariat d'État du Canada, département ministériel dont les compétences sont d'ordre culturel.



Un Centre culturel à Bruxelles

*Le Canada élargit son audience
dans la capitale européenne.*



Signe du renforcement des relations entre le Canada et l'Europe et de l'intérêt que le Canada porte aux échanges culturels avec la Belgique, un Centre culturel et d'information a été ouvert à Bruxelles en janvier dernier. C'est le second Centre culturel canadien en Europe, le premier ayant été celui de Paris, ouvert en 1970.

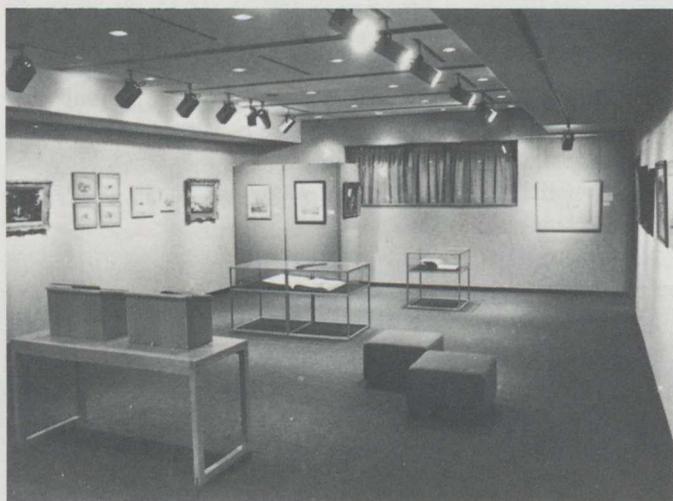
Un déménagement a fourni à l'ambassade du Canada l'occasion de donner

exigus, de l'ancien hôtel Loewenstein, rue de la Science, l'ambassade du Canada a en effet profité de son installation dans le vaste et très moderne immeuble du 6 de la rue de Loxum pour ouvrir tout à côté, au 8 de la même rue, le nouveau Centre culturel.

Les responsables du Centre ont dit toute l'importance qu'ils accordaient à l'approfondissement des relations culturelles entre la Belgique, second pays francophone d'Europe, et le Canada, et

périodiques ; une cinémathèque de prêt avec plus de six cents films ; un auditorium pour disques et enregistrements ; une grande salle à plusieurs usages, notamment expositions, concerts, conférences, projections ; une section d'information générale ; un service d'accueil.

La première manifestation du Centre a été consacrée au peintre canadien du dix-neuvième siècle Cornelius Kriehoff. Une exposition rétrospective de



La salle d'exposition



La salle d'audition

à ses services culturels l'ampleur d'un Centre, largement ouvert au public, qui répond au souci de la mission diplomatique canadienne, encouragée par la fécondité des échanges culturels belgo-canadiens au cours des dernières années, d'informer plus complètement les Belges sur le Canada (1). Contrainte de quitter les locaux, devenus trop

1. Un premier accord culturel a été conclu entre la Belgique et le Canada en 1967. Il s'est traduit notamment par l'octroi de bourses d'études et de recherches, par des échanges de professeurs et par la création de maisons de jeunes ouvertes au Canada pour les jeunes Belges, en Belgique pour les jeunes Canadiens. A cet accord est venu s'en ajouter un second, en 1970, qui porte surtout sur les échanges scientifiques et techniques. Dans le cadre de cet accord, plusieurs projets sont en voie de réalisation.

ils ont conçu le Centre avant tout comme un « outil de relations » capable de fournir au grand public comme aux milieux spécialisés de Belgique toutes les informations qui peuvent les intéresser sur l'activité culturelle, scientifique, commerciale et économique du Canada. Ils ont voulu aussi que les Belges et les Canadiens installés en Belgique, ou de passage, trouvent au Centre une ambiance confortable et chaleureuse, cordiale et simple « à la canadienne ».

Le Centre comporte une bibliothèque ouverte à tous, qui possède les ouvrages les plus représentatifs édités au Canada et un grand nombre de journaux et

toiles et lithographies du vieux maître, canadien d'adoption installé au Québec, mais né à Amsterdam d'une mère belge, a en effet marqué l'inauguration du Centre. Kriehoff, peu connu en Europe, a cultivé avec sensibilité et enthousiasme la peinture de genre. Ses « scènes du Canada » sont des œuvres à la grâce pittoresque et un peu désuète qui traduisent avec minutie et tendresse la vie quotidienne des Canadiens de l'époque, notamment de l'homme du peuple, Canadien du terroir de préférence, ou des Indiens, qui ont, à plusieurs époques de sa vie, fasciné le peintre. ■

toponymie



Ce que disent les noms de lieux



Les noms de lieux sont presque toujours révélateurs. Parce qu'ils ont une histoire. Au Canada, pays d'exploration relativement récente, beaucoup de noms sont encore ceux qui ont été donnés par les premiers colons et les défricheurs. Ils expriment leurs espoirs, leurs craintes, leurs croyances, leur éthique, leur nostalgie et parfois, à une époque en général plus tardive, leur vanité, voire leur complaisance à l'égard d'un puissant bailleur de fonds.

Travail et fidélité

Les noms donnés aux agglomérations des Prairies nous rappellent, s'il en est besoin, la rapidité avec laquelle la population pionnière a construit la première voie ferrée transcanadienne et a essaimé, dans un terrain vierge, tout au long de la ligne de chemin de fer. Arona, Barr, Caye, Deer, Exira, Firdale : les villes se succèdent comme les lettres de l'alphabet.

L'exploration et la colonisation de la Colombie-Britannique a été le fait d'Anglais loyalistes. Leur fidélité s'exprime dans les noms qu'ils ont laissés sur leur passage : Victoria, Prince-Rupert, Reine-Charlotte. Mais l'ouest canadien a conservé aussi de beaux et étranges noms indiens, dont la signification est plus une référence à la nature qu'à l'activité humaine : Miramichi, Penetanguishene, Winnipeg, Kamloops, Kitimat (1).

Les noms des ports, des villages

1. Voir L.M. Sebert, Chaque pouce carré ; l'histoire de la cartographie au Canada, *Information Canada*, Ottawa, 1973.

de Terre-Neuve disent l'origine des pêcheurs arrivés d'Europe et le rude climat de l'île : Port-aux-Basques, Blow-me-Down. Ils disent la joie, l'inquiétude, la nostalgie de ces marins venus s'installer sur les côtes rocheuses de l'île embrumée pour fouiller la mer poissonneuse : Hearts Desire, Famish Gut, Ireland's Eye.

Les étonnants noms religieux des petites villes québécoises nous font souvenir de la puissance de la foi des premiers colons français : Saint-Hyacinthe, Sainte-Scholastique, l'Assomption, la Providence, Saint-Sauveur-des-Monts. Le Québec encore révèle par sa toponymie que les descendants des anciens colons francophones ne manquent pas d'un certain humour nuancé de malice à l'endroit des immigrants britanniques qui avaient baptisé de noms anglo-saxons les nouvelles agglomérations qu'ils fondèrent dans la « Belle Province ». Ils ont simplement prononcé ces noms à la française, Somerset devenant Saint-Morissette et Doncaster se transformant curieusement en Dans-le-Castor.

Qui honorer ?

Les noms de lieux sont donc bien autre chose qu'une simple référence. Ils font partie de l'héritage national. C'est pourquoi, au Canada, un « Comité permanent des noms géographiques », organisme d'État, est chargé d'enregistrer et d'approuver les noms qui lui sont soumis. C'est d'autant plus nécessaire ici que d'immenses étendues du Nord ne possèdent souvent pas de désignation. Or il faut bien nommer

l'endroit où l'on fore un puits de pétrole ou celui où se trouve une mine. Tant mieux si un village esquimau n'est pas trop éloigné : on lui empruntera son nom, à condition que le comité estime qu'il n'est ni trop long ni trop difficile à prononcer. Autrement, il faudra inventer, en donnant par exemple à l'endroit à désigner un nom descriptif correspondant à la réalité ; il est évident que le comité n'accepterait pas qu'un éventuel « lac à l'Eau claire » (il y en a déjà beaucoup) désigne un marécage bourbeux.

L'immortalité

Au siècle dernier, les explorateurs donnèrent souvent à la région découverte le nom de celui qui avait financé l'expédition, même s'il l'avait fait pour des raisons assez étrangères à la recherche géographique. Ainsi John Ross, lorsqu'il découvrit la presqu'île de Boothia, en 1829, lui donna le nom de son protecteur britannique, le distillateur de gin Félix Booth.

Il y a une cinquantaine d'années encore, nombre de fonctionnaires des services géographiques des administrations provinciales recevaient en récompense de leurs loyaux services la faveur de donner leur nom à un lac ou à une agglomération. Le comité permanent des noms géographiques est très attentif à ne pas flatter ce trop humain désir d'immortalité. Dans ses directives, il stipule que « les noms de personnes ne doivent pas être utilisés, à moins qu'il ne soit dans l'intérêt public d'honorer une personnalité en donnant son nom à un élément géographique ». ■



Élections fédérales le 8 juillet

Le 8 mai dernier, la Chambre des communes a défait, sur le budget qu'il présentait, le gouvernement libéral que M. Pierre Elliott Trudeau dirige depuis plus de six ans. Le premier ministre a décidé de dissoudre la Chambre et il a fixé au 8 juillet la date des élections. Depuis la dernière consultation électorale (octobre 1972), les deux grands partis nationaux - le parti libéral et le parti conservateur que dirige le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield - ont à la Chambre des communes, qui compte 264 sièges, une représentation presque égale : respectivement 109 et 107 sièges. Avec 31 sièges, le Nouveau parti démocratique, de tendance sociale-démocrate, détenait donc la balance du pouvoir. Il a soutenu le gouvernement libéral pendant dix-huit mois ; le retrait de son appui devait normalement déclencher la dissolution de la Chambre. *Canada d'aujourd'hui* commentera dans son prochain numéro, les résultats des élections du 8 juillet.

Anniversaire à Terre-Neuve

La province de Terre-Neuve a célébré, le 31 mars dernier, le vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans la confédération canadienne. Jusqu'en 1949, Terre-Neuve avait en effet le statut d'une colonie britannique dotée, depuis 1934, d'une « commission gouvernementale ». Si la province porte officiellement le nom de Newfoundland and Labrador, c'est qu'elle comprend l'île de Terre-Neuve et, sur le continent, le Labrador. Trois fois plus vaste que l'île, celui-ci est vingt-quatre fois moins peuplé. La population de la province (540 000 habi-

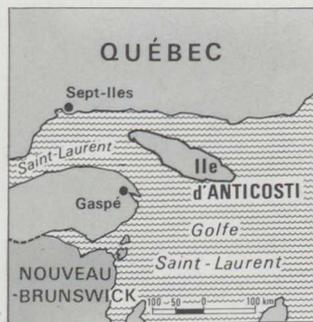
tants ; 2,4 p. 100 de la population canadienne), longtemps très dispersée, a tendance à se grouper dans la péninsule d'Avalon qui abrite la capitale, St. John's (140 000 habitants).



St. John's, la capitale.

L'île d'Anticosti

La province de Québec se propose d'acheter l'île d'Anticosti à la société d'exploitation forestière qui en est propriétaire depuis près de cinquante ans. Avec ses huit mille kilomètres



carrés de superficie, l'île passe pour l'une des propriétés privées les plus étendues au monde. Située au milieu de l'estuaire du Saint-Laurent, comme un immense navire à l'ancre, elle est difficile d'accès, peu peuplée (quelques centaines d'habitants) et presque dépourvue de voies de communication. Rares sont les Canadiens qui la connaissent autrement que par les cartes. Depuis que Louis XIV la concéda, en 1680, à l'explorateur Louis Jolliet, plusieurs tentatives de mise en valeur de l'île ont été faites sans qu'aucune ait donné des résultats décisifs. Il semble que l'industriel français Henri Menier, qui en fut propriétaire de 1884 à 1926, pressentît la vocation véritable de l'île : il y introduisit du gibier qui crût et se multiplia dans un milieu idéal. On évalue aujourd'hui à soixante mille le nombre des chevreuils

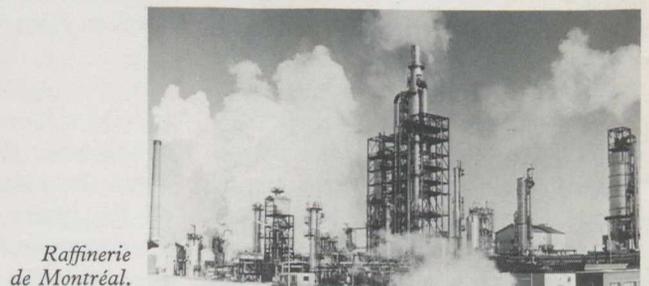
et à trois mille le nombre des orignaux qui habitent l'île. Des spécialistes québécois de l'exploitation forestière estiment qu'Anticosti pourrait devenir un paradis pour la chasse et la pêche.

Croisières sur les Grands lacs

Un petit paquebot de grand luxe, l'*Orion*, assure maintenant tout l'été des croisières sur la voie maritime du Saint-Laurent et les Grands lacs. La croisière dure une semaine. Partant de Montréal, le navire s'engage dans le chenal de la voie maritime en remontant le Saint-Laurent. Après avoir franchi les sept écluses qui permettent d'accéder au niveau du lac Ontario, il traverse la région des Mille-Iles et, longeant la rive nord du lac, fait escale à Toronto. C'est ensuite le canal Welland (huit écluses), avec escale à proximité des chutes du Niagara, puis le lac Érié dans toute sa longueur. Escale à Détroit, puis traversée du lac Huron. Quittant la voie maritime, l'*Orion* visite ensuite le lac Michigan, situé tout entier en territoire américain, et accoste enfin à Chicago. Le navire recommence alors la même croisière en sens inverse.

Le marché du pétrole

C'est en raison des distances que le Canada est à la fois exportateur et importateur de pétrole : il vend aux États-Unis la moitié de sa production des Prairies (Alberta et Saskatchewan) et il en achète l'équiva-



Raffinerie de Montréal.

lent, en Amérique du Sud et au Proche-Orient, pour ses provinces de l'Est (notamment le Québec). Longtemps favorable à ces provinces, cette répartition du marché a été mise en question par la hausse des prix

Gestion de la forêt

Le service des forêts de la Colombie-Britannique, province du Pacifique, a planté l'année dernière quatre-vingt-six millions de jeunes arbres. Dans le cadre d'un programme décennal, il avait prévu d'en planter soixante-quinze millions en 1975, mais les objectifs ont été révisés en hausse. La forêt occupe le deuxième rang des ressources économiques de la Colombie-Britannique, après le charbon, et le premier rang des ressources renouvelables. Elle couvre 60 p. 100 de la superficie de la province et recèle plus de la moitié des ressources forestières « commercialement disponibles » du Canada tout entier.

Contre les écoutes

Depuis le 30 juin, la loi canadienne punit les écoutes de cinq ans de prison, et de deux ans l'achat, la vente ou la possession de matériels d'écoute. Il n'y a d'exception que pour les détenteurs de permis spéciaux délivrés dans le cadre d'une enquête de police. La nouvelle loi, dont l'élaboration a réclamé de longues années puisque le projet initial remonte à 1968, prévoit l'indemnisation des victimes de l'"écoute électronique" illégale.

mondiaux. En mars dernier, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux se sont entendus pour réaliser l'unité du marché canadien sur la base, valable douze à quinze mois, de 6,50 dollars le baril de pétrole brut. L'approvisionnement des provinces de l'Est sur le marché mondial, à des prix

supérieurs, sera aidé par des subventions (1,3 milliard de dollars par an, soit environ 7,5 milliards de francs français) que financera la taxe à l'exportation instituée l'an dernier sur la production des Prairies.